



Réunion publique Le Frêne Réunion du 6 février 2004 Compte-rendu

Jean-Marc PEILLEX, Maire, François ABBE, Maire-Adjoint et Marc SIROP, Directeur des Services Techniques présentent le projet de modification du raccordement de la voie communale du Frêne d'en bas avec le CD. Il est précisé que ces travaux qui devaient être financés en totalité par le Conseil Général vont désormais grever les finances de la Commune puisque le Conseiller Général et la Commission de la voirie viennent de décider de ne participer qu'à hauteur de 50% du coût hors taxes (50.000 euros environ). Le projet présenté reçoit l'agrément des personnes présentes sous la réserve de vérifier le maintien du raccordement de l'ancien chemin et du remplacement (et déplacement) de l'abri à ordures par des « moloks ». Les travaux sous réserve de la maîtrise foncière et de trouver des entreprises seront réalisés en 2004.

Jean-Marc PEILLEX informe ensuite les personnes présentes de la décision de la commission des finances d'inscrire au budget 2004 de l'assainissement la réalisation du collecteur du Frêne d'en Bas pour un coût de 260.000 euros hors taxes (sur un total d'investissement de l'année de 420.000 euros pour toute la Commune). Il sera ensuite proposé pour 2005 la réalisation du collecteur du Frêne d'en haut.

S'agissant des débordements de ruisseau, Jean-Marc PEILLEX indique que le busage à proximité de la propriété Leconte (Frêne d'en haut) a lui aussi été retenu au budget 2004 (16.000 euros environ).

Suggestions diverses demandées par les habitants :

- Evacuation du pluvial le long du CD de Megève : demander au Département de réaliser un entonnoir avant la traversée par buse sous la route, afin d'éviter les débordements. (DST)
- Intervenir auprès de GDF pour qu'ils reprennent les travaux mal terminés vers chez Monsieur Leconte (DST).
- Intersection route de la Sauge / départementale : demander au Conseil Général l'autorisation de poser un miroir (DST).
- Etudier à ce même endroit la possibilité (foncière et technique) d'arasement la butte gênant la visibilité ce qui serait la meilleure solution (urbanisme et DST),
- Le ruisseau du Creuset manque d'entretien de la part des propriétaires riverains, et a débordé lors des dernières intempéries importantes à voir avec les propriétaires et la Commune de Combloux (DST),
- Envisager une desserte du secteur par les navettes (exemple : 2 fois par jour)

Le Maire

Jean-Marc PEILLEX